

Les services publics : une charge ou une richesse ?

Alors que depuis une trentaine d'années un discours récurrent et toxique fait de la dépense générée par les services publics une dépense improductive et devant donc être réduite, il convient de rappeler quelques évidences et faire le point sur les tendances les plus récentes.

Une dépense publique à hauteur de 50% du PIB ne signifie pas qu'elle *accapare* la moitié de la richesse. D'abord parce qu'elle est indispensable au secteur privé : une population éduquée, une recherche de pointe et des infrastructures modernes sont essentiels pour les employeurs à plusieurs titres ; parce qu'ils en sont les principaux bénéficiaires, mais aussi parce que les revenus de transfert auxquels elles donnent lieu via la redistribution alimentent les revenus des ménages et fournissent des débouchés aux entreprises comme on l'a vu depuis 2008 (les pays qui ont l'Etat social le plus développé ont mieux résisté à la crise). Rappelons en outre qu'entre les transferts sociaux en nature et les prestations en espèce ces dépenses représentent à l'heure actuelle plus de 40% du revenu des ménages. Les fonctionnaires produisent donc des valeurs d'usage, c'est entendu, c'est à dire des services utiles, mais aussi des valeurs monétaires puisqu'ils contribuent aux comptes nationaux via le PIB non marchand à hauteur de 20% de la richesse totale. Alors finissons-en avec ces discours sur la prétendue "charge" que représentent les prélèvements obligatoires permettant cette dépense, vision à peine euphémisée d'une "saignée" sur la richesse nationale et considérer plutôt qu'une fois créée par les services publics, de la richesse rien ne se perd mais tout se transforme!

Qu'en est-il maintenant de la masse salariale représentée par les 3 fonctions publiques (5 millions d'agents et 19% de l'emploi total) ? Et singulièrement de l'Education nationale (1 million environ, dont 13% de non titulaires)? Avec 80 milliards d'€ et 10% du PIB, la part des rémunérations des salariés de l'Etat (donc hors pensions) n'a pas beaucoup bougé. Les dépenses d'éducation quant à elles ne représentent plus que le 3^{ème} poste du budget, en baisse depuis 1995, un peu plus de 10% en 2013, et les dépenses en personnel (hors pensions toujours) ont régressé à hauteur de 35% du total. A titre de comparaison, on se contentera ici de rappeler que le paiement des intérêts de la dette s'élève en 2013 à 56 milliards d'€ soit 14% du budget de l'Etat, directement liés à une politique continue d'exonération du patronat de ses cotisations. Et le dernier exemple en date, avec 50 milliards décidés par le gouvernement Ayrault n'est pas de nature à rassurer sur les choix à venir.

Pascal Ferry (EE 77)